

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	8 (1920)
Heft:	108
 Artikel:	Notre plébiscite
Autor:	Meyer, Marthe / Jaquillard-Bricot / Rod, Marguerite
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-255953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE DE BALE

I. Votation ecclésiastique

Deux événements à mentionner ici : l'un heureux, l'autre d'une autre sorte.

Parlons d'abord de l'événement heureux. Samedi et dimanche, 13 et 14 novembre, les électeurs et électrices de l'Eglise nationale évangélique réformée de Bâle-Ville ont déclaré les membres féminins de cette Eglise éligibles aux fonctions ecclésiastiques (Synodes, conseil d'Eglise, conseils de paroisse, etc.).

La campagne qui a abouti à ce résultat est vite racontée. Après que les femmes de notre Eglise nationale eussent obtenu le droit de vote dans cette Eglise, la « Frauenzentrale » de Bâle chargea un membre du Synode, le pasteur Lichtenhahn, de proposer au Synode l'introduction de l'éligibilité des femmes dans la constitution de l'Eglise. Cette proposition fut acceptée pour étude par le Conseil de l'Eglise, qui la reporta à nouveau devant le Synode, sans préavis d'aucune sorte. A la suite d'une discussion au cours de laquelle on entendit, comme toujours, des opinions réconfortantes et d'autres attristantes à l'égard de notre cause, la proposition Lichtenhahn fut acceptée par le Synode, et il y a une semaine, elle fut soumise à la votation des membres de l'Eglise en même temps que d'autres modifications à notre constitution ecclésiastique nationale.

Quant à nous, femmes, il nous fallait d'abord manifester déjà avant la votation populaire que nous désirions l'éligibilité aux fonctions ecclésiastiques. Ce n'était pas là uniquement la tâche de notre Association pour le Suffrage, qui d'abord est neutre confessionnellement parlant, et qui, ensuite, ne peut agir qu'au nom d'un nombre restreint de femmes. Aussi, un Comité spécialement chargé de l'éligibilité ecclésiastique des femmes fut-il créé, qui convoqua par affiches une assemblée dans l'église de St-Pierre, et publia dans les journaux un appel recommandant à tous les électeurs de voter *oui*. Et ce fut une joie pour nous de constater que, cette fois, toute cette activité : organisation, conférence, appels, a été exercée de façon excellente par la plus jeune génération de nos femmes mariées.

La votation du 14 novembre, qui a donné 6191 voix pour l'éligibilité des femmes et seulement 1255 contre, a pour nous un intérêt tout particulier du fait que c'était la première fois que des femmes pouvaient se prononcer pour l'extension de leurs propres droits. Il est vrai que beaucoup d'entre elles ne se sont pas prononcées du tout ! mais comme nous ignorons quels furent les motifs de leur abstention, si ce fut de l'indifférence envers ces droits ou envers l'Eglise, il nous est impossible d'en déduire des conclusions. D'autre part, celles qui se sont prononcées ont causé pas mal de surprise. En effet, on avait dit entre autres au Synode que certainement les femmes ne tiendraient pas à posséder des droits plus étendus, et ne s'intéresseraient par conséquent pas à la votation. Ne pouvant nous-mêmes faire à cet égard que des suppositions, nous avons cependant désiré savoir la vérité, même si elle ne nous était pas agréable, et nous avons demandé au Conseil de l'Eglise de préparer des bulletins de vote différents pour les femmes et pour les hommes, afin que l'on pût établir ensuite la proportion des votes féminins. Un juriste, membre du Conseil d'Eglise, observa alors que ce serait violer le secret du vote, bien que nous eussions pu citer des élections en Allemagne et en Autriche, d'une portée politique capitale où l'on n'a pas agi autrement ! Toutefois, comme le Conseil d'Eglise ne défendit pas cette mesure s'il ne la recommanda pas, nous avons cependant pu faire une expérience, dans un bureau élec-

toral. Là, sur 768 femmes inscrites comme électrices, 690 (soit le 88 %) ont voté *oui*, et 11 (le 4 %), *non*. Dans ce même bureau, 398 hommes ont voté, desquels 313, donc le 79 %, en faveur de l'éligibilité des femmes. Si bien que nous pouvons dire avec une certitude approximative, qu'en chiffres ronds 80 % des hommes et 90 % des femmes, se sont prononcés en notre faveur. Nous avons donc toutes les raisons de nous réjouir de ce résultat, et surtout de la part que nous y avons prise. Au point de vue pratique immédiat, il est moins important, car soit le Synode, soit le Conseil d'Eglise, soit les Conseils de paroisse ne seront pas élus avant 1924. En revanche, nous aurons bientôt l'occasion de présenter des candidates pour la Commission de surveillance de l'enseignement religieux, qui désormais dépendra uniquement de l'Eglise et non plus de l'Etat. C'est donc une tâche à laquelle nous allons vouer nos soins que de trouver des femmes capables d'accomplir, dans cette Commission, comme plus tard dans les autres corps constitués de l'Eglise, un travail effectif et consciencieux.

G. GERHARD.

N. D. L. R. — Nous publierons dans notre prochain numéro la seconde partie de la lettre de notre correspondante traitant de la grosse question de l'interdiction du mariage aux maîtresses d'école à Bâle.

NOTRE PLÉBISCITE

Nous publions ci-après les premières réponses qui nous sont parvenues aux questions posées dans notre dernier numéro. D'autres réponses — car nous en recevons tous les jours — continueront cette série. Nous tenons dès maintenant à exprimer toute notre reconnaissance à celles de nos abonnées qui ont pris la plume — non pas seulement pour nous adresser des éloges, mais encore pour nous faire part de leurs critiques et de leurs observations, manifestant ainsi l'intérêt qu'elles portent à l'attitude et à la composition de notre journal. (RÉD.).

Neuchâtel, 13 novembre 1920.

Honorée Mademoiselle,

Ayant lu l'article paru dans le numéro du *Mouvement Féministe* du 10 novembre écoulé, intitulé : *Notre plébiscite*, je m'empresse, cela avec un grand plaisir, de répondre aux deux questions posées aux abonnées et lecteurs.

I. Etant abonnée depuis une année au *Mouvement Féministe*, j'en suis très satisfaite ; tous ses articles me plaisent beaucoup ; j'ai une préférence marquée pour les articles de la première page : *L'idée marche*, la *Chronique parlementaire fédérale*, toujours si bien documentée et les articles intitulés, *Question des mœurs et réglementation* me paraissent être d'une utilité toujours plus grande. J'aime aussi tous les articles traitant de l'émancipation de la femme, spécialement aux points de vue économique et juridique.

II. Je ne désire aucun changement au point de vue de la rédaction du dit journal, mais seulement sa plus grande diffusion. Peut-être pourrait-on néanmoins abréger quelque peu les comptes-rendus des diverses sociétés féminines, ou les faire alterner avec certains articles de droit usuel aux femmes, ou même éventuellement de recettes de cuisine pouvant intéresser plus généralement la petite bourgeoisie dans sa vie de chaque jour, et qui, tout naturellement alors, lirait le journal en entier. Un brin de propagande féministe, disons chaque quinzaine, ne me semblerait pas superflue, ne fût-ce que pour secouer l'apathie des femmes vaudoises, surtout en matière de vote.

Veuillez croire, honorée Mademoiselle, à mes meilleurs sentiments.

Une féministe convaincue,

Mme Marthe MEYER.

Château-d'Œx, le 15 novembre.

I. Les articles de fond de Mme Gourd et les articles relatifs à ce qui se passe à l'étranger.

II. J'aimerais un changement au journal en ce sens qu'il aurait des articles plus à la portée de toutes les mentalités et intéressants ainsi un plus grand nombre de femmes qui n'ont pas toujours le temps ni les facultés intellectuelles pour approfondir les questions si importantes du féminisme et s'en lassent ainsi trop tôt.

Mme JAQUILLARD-BRICOT,
abonnée depuis plusieurs années.

Langenthal, 15 novembre.

Je viens vous dire que je suis fort contente du *Mouvement Féministe*, et je l'apprécie d'autant plus que maintenant je suis dans un milieu antisuffragiste jusqu'au bout des ongles. Tous ses articles jusqu'à présent m'intéressent et je compte bien m'y réabonner l'année prochaine. Un des articles qui m'intéresse le plus est la chronique parlementaire. Je suis fort curieuse de savoir à quoi aboutira le plébiscite à ce sujet.

Marguerite ROD.

Genève, 15 novembre 1920.

Mademoiselle,

Pour répondre aux deux questions que vous posez dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*:

I. Je suis très satisfaite de votre journal, dont tous les articles me plaisent et m'intéressent. Ils sont aussi variés qu'il est possible de l'être, étant donné le sujet très spécial qui fait l'objet même du journal. Je tiens sans doute le milieu entre la dame du village romand et les féministes plus avancées, car je comprends très bien tous les articles, et quand je les ai lus, j'ai appris quelque chose que je ne savais pas encore.

II. Je ne désire donc pas de changement et suis heureuse de lire tour à tour les biographies des grandes féministes, les résumés des livres intéressant les femmes, les rapports sur les séances du Parlement ou du Grand Conseil de Genève, la quinzaine féministe, enfin tous les articles que vous, Mademoiselle, ou vos collaborateurs, traitez, à mon avis, de si excellente façon.

En vous remerciant, Mademoiselle, de toute la peine que vous vous donnez pour conquérir pour les femmes la place à laquelle elles ont droit et dont il faut qu'elles se rendent dignes, je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

P. AMEY.

Lovatens sur Lucens (Vaud).

Chère Mademoiselle,

Permettez-moi de vous appeler ainsi, et laissez-moi vous dire ce que je pense de votre journal. Le *Mouvement Féministe*: j'en suis absolument satisfaite, ses articles me plaisent. Si tous ne m'intéressent pas au même degré, je les trouve cependant tous intéressants, et je ne saurais quel changement désirer. Les sujets que je préfère sont, outre la question du vote, tout ce qui concerne nos lois, la tutelle féminine, les questions d'enfants et de mœurs. J'aime aussi beaucoup quand le journal parle de la vie de nos devancières. Par contre, pour être franche, et pour dire tout, une fois, une seule fois, le *Mouvement Féministe*, que j'aime beaucoup, m'a fait un chagrin: Suzanne Besson étant ma parente, son nom étant donc le mien, il m'a été pénible de le voir ainsi transfiguré dans un numéro de notre journal. Malgré cela, je puis dire que « je suis absolument satisfaite », parce que je pense comme lui et non pas comme ma cousine, et je fais la part dans ce froissement de la susceptibilité dont on se ressent sûrement davantage au fond de nos campagnes qu'au centre de vos villes. — Tout perdu, cependant, que soit notre coin de pays, plusieurs paysannes y lisent avec plaisir et intérêt le *Mouvement Féministe*. Et pour ma part, je le trouve précieux, parce qu'il nous renseigne et nous rallie à la marche des temps.

Avec mes excuses pour cette trop longue lettre, je vous présente mes remerciements pour la défense que vous prenez de notre cause.

Votre abonnée paysanne,

Aline LÉCHAIRE-BESSON.

La Capucine, Les Brenets, 17 novembre 1920.

Mademoiselle et parfaite rédactrice,

Puisque le *Mouvement Féministe* du 10 novembre veut bien demander à ses lectrices leur opinion, voici la mienne:

I. Je suis tout à fait satisfaite du journal. Tous les articles sont intéressants. On chercherait vainement dans un autre journal une documentation aussi variée et aussi complète.

II. Les articles sur les nouvelles branches d'activité de la femme, comme celui sur les agentes de police en Angleterre, ont une grande valeur d'encouragement et sont très utiles à faire lire.

III. Jamais je ne tourne la page en disant: « Je sais tout cela depuis A jusqu'à Z. » Car jamais je ne le sais d'une manière aussi claire, aussi complète et aussi documentée.

Je n'ai d'autre désir que de continuer à être votre lectrice reconnaissante.

T. COMBE.

Genève, 18 novembre 1920.

Mademoiselle,

J'aimerais vous féliciter au sujet de vos articles: *Question des mœurs et réglementation*, vous remercier d'avoir eu le courage de traiter ouvertement le sujet duquel on disait, il y a quelques années, que toute femme qui se respecte ne doit pas y toucher.

Il est passé le temps où les femmes ne doivent pas connaître le sort de malheureuses et ne pas discuter franchement toutes les questions de moralité publique.

Votre plébiscite m'engage donc à vous écrire. J'y réponds:

A votre première demande, très sincèrement: oui.

A mon avis, votre journal doit conserver le cachet qu'il a eu jusqu'à maintenant; et traiter toutes les questions féminines.

Evidemment, beaucoup de ces sujets sont peut-être étudiés et connus par un certain nombre d'abonnées. Cela est d'autant plus possible que le *Mouvement Féministe* n'est pas assez répandu dans la classe ouvrière. On ne peut dire, en effet, qu'on le lit pour se délasser, mais bien pour s'instruire.

Les comptes-rendus de politique fédérale et cantonale sont très bien rédigés et mettent les lectrices au point sur les débats qui leur ont échappé, — car qui oserait prétendre que toutes les femmes ont le temps de lire régulièrement et complètement les quotidiens?

Les résumés des différents congrès étaient très bien faits, juste assez détaillés.

D'autre part, tous les communiqués sur les manifestations féminines diverses sont captivants. Il se produit un tel mouvement féministe en tous sens qu'un journal qui vous tient au courant est vraiment précieux.

Or, tous ces articles ne peuvent être que sérieux et ne sauraient être écrits en style badin. Il faut, il est vrai, s'habituer au genre du journal. Mais tel qu'il est, il a son caractère spécial et intéressant. Les biographies, à mon goût, étaient trop touffues.

Peut-être conviendrait-il de reprendre souvent, sous des formes diverses, des notions d'instruction civique. Les cours ne sont pas à portée de tout le monde, et toutes les femmes ne sont pas préparées à suivre la vie politique.

Veuillez voir dans mes observations, Mademoiselle, la preuve de l'intérêt que je porte à votre journal et à vos travaux, et recevoir mes salutations très empressées.

J. BALLET.

Genève, le 20 novembre 1920.

Chère Mademoiselle,

I. Certes, je suis satisfaite du *Mouvement Féministe*, et je trouve qu'il a fait beaucoup de progrès. J'ai goûté comme il convient les articles biographiques sur Susan Anthony et autres saintes du calendrier féministe, les résumés du Congrès de juin et les articles sur la réglementation des mœurs.

II. Mais, sans désirer un changement radical, je voudrais que le *Mouvement Féministe* s'inspirât davantage du *Homo sum*, ou plutôt *Femina sum*, et que rien de ce qui est féminin ne saurait lui être étranger. Je trouve que ce journal est trop exclusivement préoccupé de la question du suffrage, fait la place trop large aux congrès, assemblées, associations, etc., et ne la fait pas assez au mouvement littéraire et artistique, qui a bien son importance. — Il peut être intéressant de savoir comment est constitué le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, mais il le serait tout autant d'avoir une idée de la place tenue par la femme dans la littérature. Un recueil de vers de la comtesse de Noailles, un roman de Lucie Delarue-Mardrus ou de Gérard d'Houville ne peuvent-ils donner lieu à des développements plus intéressants qu'une Union des Femmes à Vevey ou un Comité suffragiste à Payerne? — Je sais bien que les dames sus-mentionnées ne sont guère ce qu'on peut appeler des *feministes*, mais leurs œuvres, la place qu'elles tiennent dans la littérature française, font partie du *mouvement féministe* dans le même sens que tout ce qui développe l'intelligence féminine, tout ce qui fait sortir la femme du cercle étroit où elle était jadis renfermée.

Dans chaque revue, dans chaque journal, il y a aujourd'hui des œuvres de femmes. Beaucoup sont remarquables. De même dans le domaine de la musique et dans celui des beaux-arts. Pourquoi le *Mouvement Féministe* semble-t-il l'ignorer? Et quand paraissent des listes de nouveaux bacheliers, licenciés ou docteurs dans nos Universités, pourquoi le *Mouvement Féministe* ne relève-t-il pas le nombre toujours plus grand de noms féminins? Je suis persuadée qu'une orientation dans ce sens procurerait au *Mouvement Féministe* bon nombre d'abonnés.

Emilie GAUTIER.

Genève, le 15 novembre 1920.

Mademoiselle,

Permettez à une nouvelle abonnée de répondre à votre enquête par deux questions qu'elle s'est posée en parcourant le *Mouvement Féministe*.

Pourquoi écrit-on tant sur une question vitale comme l'est le féminisme, et qui verra son jour tôt ou tard?

Pourquoi ne fait-on pas un choix plus rigoureux des articles qui en traitent? Et, à ce propos, ne confond-on pas souvent le but du féminisme avec l'obtention de droits nouveaux, alors que ces droits ne sont que le marche-pied à de nouveaux devoirs dont la femme veut se charger? Son véritable but n'est-il pas de servir mieux l'humanité, de lui dévouer toutes ses facultés et de se charger de nouveaux sacrifices?

L. WALTHER-BOSCHARDT.

(A suivre.)

De-ci, de-là...

Une nouvelle intéressante nous arrive de Zurich, où vient de se constituer une Ecole sociale pour femmes sur la base des Cours sociaux qui ont été donnés dans cette ville depuis 1908.

En effet, l'Ecole continuera, sous une forme plus complète, par une organisation achevée, ces cours dont l'éloge n'est plus à faire. Car elles sont nombreuses, les élèves de toute la Suisse, qui, après y avoir travaillé, ont trouvé des places diverses, rémunérées ou non : directrices d'établissements hospitaliers, d'œuvres de bienfaisance, de jardins ou de sanatoria d'enfants, auxiliaires précieuses des offices de tutelle, des ligues contre la tuberculose, l'alcoolisme, des bibliothèques populaires, des cours pour mères de famille, etc., etc. L'énumération des postes occupés par les anciennes élèves des cours, avec indication des villes, est probante et suggestive plus que des discours d'apparat. Et maintenant que les expériences de douze années ont prouvé que l'organisation était viable, et dans le même esprit large, compréhensif et intelligent des besoins modernes, l'école proprement dite va s'ouvrir en janvier prochain. Le programme, très soigneusement étudié, comprend deux degrés, organisés de telle façon qu'ils puissent, ou bien être combinés en vue d'une préparation sociale approfondie, ou bien suffire chacun séparément à une préparation spéciale. C'est aussi que le premier degré comprend tout ce qui a trait à la prévoyance sociale en matière infantile, comme à la pédagogie et à l'assistance médicale aux enfants, alors que le second degré prépare aux emplois sociaux de manière générale, aussi bien pour celles qui en font leur carrière que pour celles qui se vouent à des collaborations désintéressées. Des cours préparatoires de nature spécialement théorique sont également prévus au programme, ainsi que des stages pratiques de durée variable, et des cours complémentaires portant sur des questions morales, psychologiques, économiques et sociales.

Il faut ajouter ici que l'Ecole sociale de Zurich a le privilège d'être administrée par un Comité où se rencontrent les noms de personnalités de valeur, et le privilège plus grand encore, parce que là git la grande difficulté des Ecoles sociales, d'avoir à sa tête une femme de capacité, de largeur de vues et de distinction, Mme de Meyenbourg. Aussi recommandons-nous très chaudement à toutes les jeunes filles comprenant la nécessité d'une préparation sociale l'Ecole de Zurich, qui, sans hâte et sans réclame, simplement par les résultats obtenus par des années de travail patient et consciencieux, voit maintenant s'épanouir le succès bien mérité.

* * *

Mme Estelle Wursten organise, du 25 novembre au 5 décembre, dans les salons du Lyceum de Genève une exposition de dentelles et broderies exécutées par elle-même et par ses meilleures élèves. C'est avec succès que l'Ecole dentellière suisse cherche à faire revivre cet art charmant de l'aiguille, qui tantôt s'inspire des anciens modèles, tantôt suit des voies toutes modernes. Nous aimons ces grosses toiles de chanvre, avec leurs franges nouées, leurs glands et leurs broderies en haut relief. Il y a là une salle à manger valaisanne qui offre un ensemble très heureux d'art local, robuste et naïf. Mais nous préférons encore les délicates fantaisies de l'aiguille et du fuseau exécutées sur de la fine batiste. La partie la plus intéressante de l'exposition sera peut-être les dessins composés par Mme Wursten, où l'on peut mesurer tout ce qu'il faut d'art véritable, d'ingéniosité et d'invention, pour créer les modèles qui font de ces broderies des œuvres vraiment originales.

E. G.

L'Alliance à Saint-Gall

La XIX^e Assemblée générale de notre grande Fédération nationale de sociétés féminines suisses... Déjà! Et ces Assemblées, qui régulièrement, chaque année, ramènent dans l'une ou l'autre de nos villes suisses les mêmes physionomies, les mêmes personnalités, des discussions sur des sujets dont l'importance pour la femme suisse ne varie pas... nous font mesurer ainsi, un peu mélancoliquement, le temps qui s'enfuit. Chaque année, il est vrai, de nouveaux membres viennent s'ajointre à la grande famille (et cette année nous avons accueilli la 100^e société au milieu de nous, alors que, voici quelques douze ans, quand débutant dans la vie féministe suisse, celle qui signe ces lignes n'avait à faire comme secrétaire qu'à une trentaine, une quarantaine au plus de groupements féminins!), de nouveaux visages apparaissent, de nouveaux problèmes se posent ; mais aussi, peu à peu, et comme pour mieux faire sentir ce glissement du temps, les anciennes nous quittent, les délégations se renouvellent, et ce qui semblait à la génération qui nous a précédées audacieux et risqué en matière de féminisme nous paraît actuellement tout simple et naturel.

Ces réflexions, l'Assemblée de St. Gall ne pouvait manquer de nous les inspirer. D'abord par le nombre, la force, l'importance des Sociétés représentées. Il y avait quelque émotion à considérer ces femmes groupées dans la salle du Grand Conseil, lorsqu'elles se levèrent pour chanter en chœur le chant de la Landsgemeinde d'Appenzell comme ouverture à leur travaux, à songer aux milieux différents, aux mentalités différentes qu'elles représentaient, et que pourtant toutes étaient des femmes *conscientes*. Femmes qui ont compris peu à peu, les unes par leur travail social, les autres par la lutte contre les injustices qui constamment affligent leurs yeux, la responsabilité qui leur est échue ; femmes qui ont appris qu'elles n'ont pas le droit de s'enfermer égoïstement dans le cercle de leurs préoccupations familiales ou de leurs intérêts personnels ; femmes qui savent que l'heure à sonné ou va sonner prochainement où la collectivité fera, sous une forme ou sous une autre, appel à leur collaboration capable et intelligente. C'était en quelque sorte les forces vives des femmes suisses qui étaient représentées là. Et quand on songe aux années de patience, d'éducation, d'éveil aussi de l'attention féminine, qu'il a fallu pour arriver à réunir ce Parlement féminin, c'est avec gratitude et joie pour le travail accompli que l'on se tourne vers celles qui en furent les auteurs.

Et voici que deux d'entre elles justement, qui furent plus de vingt ans durant à la brèche, ont pris congé de nous à St. Gall. Ni M^{me} de Mulin en effet, ni M^{me} Chaponnière-Chaix n'acceptaient de réélection. Celles qui ne sont venues que ces dernières années aux Assemblées de l'Alliance connaissent peu la silhouette spiritualisée, le tempérament d'apôtre, la parole de flamme de M^{me} de Mulin — l'état de sa santé obligeant la première présidente de l'Alliance à ménager de plus en plus ses forces. — Mais celles qui ont connu les temps héroïques du début, celles qui ont eu le privilège de partager en très modestes collaboratrices ses travaux, celles-là ne pouvaient que s'associer de tout cœur à la proposition faite par les Unions de Femmes du Canton de Vaud de nommer M^{me} de Mulin présidente d'honneur, et à l'envoi, dont avait pris l'initiative l'Union fur Frauenbestrebungen de Zürich d'une corbeille de fleurs à Berne, en très faible témoignage de reconnaissance et d'admiration. M^{me} Chaponnière, elle alors, est bien une des physionomies les plus connues et les plus populaires de notre féminisme suisse contemporain, et il